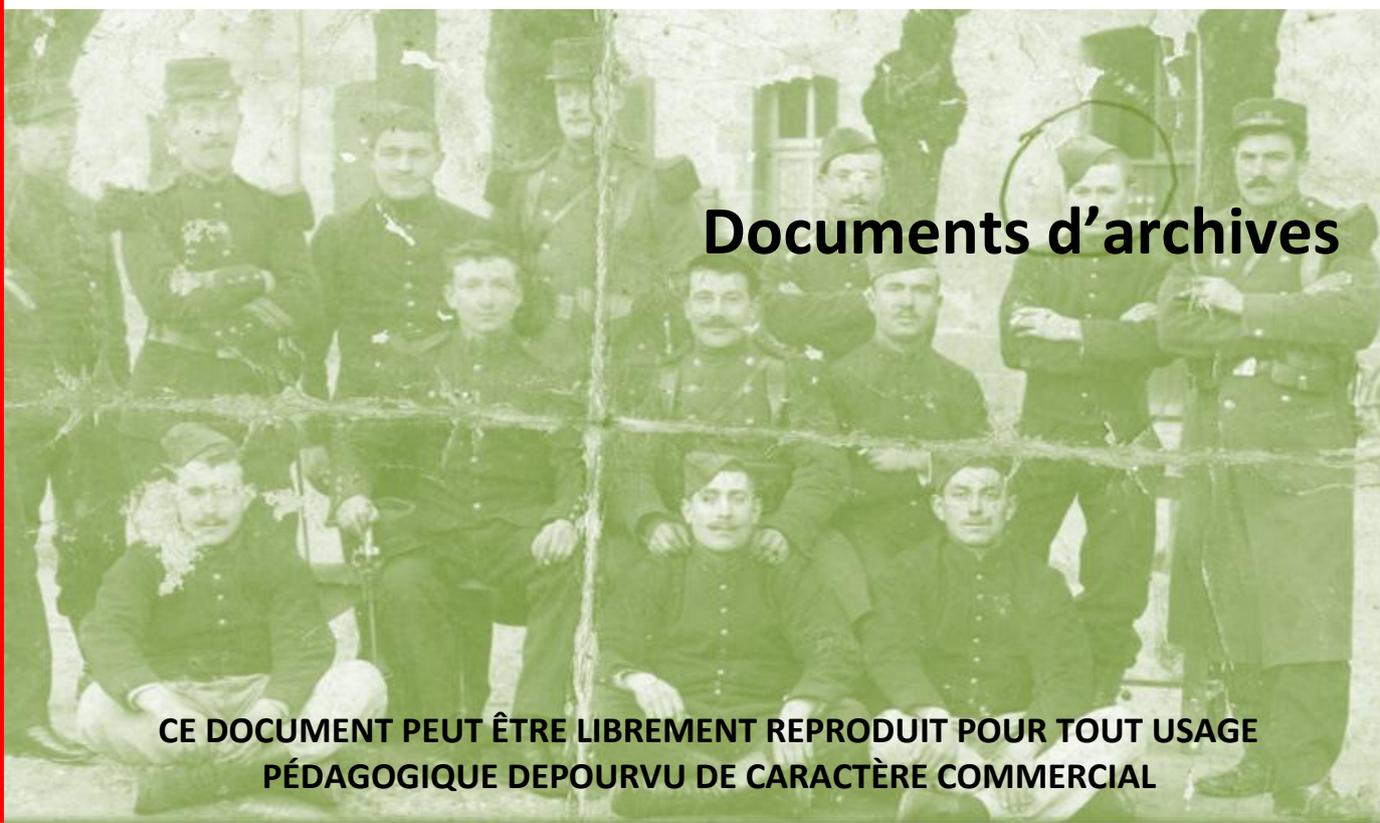


SERVICE ÉDUCATIF DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE
Laëtitia Thélot – professeur relais

Les monuments aux morts

De la Première Guerre mondiale

Thiviers



**CE DOCUMENT PEUT ÊTRE LIBREMENT REPRODUIT POUR TOUT USAGE
PÉDAGOGIQUE DEPOURVU DE CARACTÈRE COMMERCIAL**



VU ET APPROUVE
PERIBUEUX, le 25 JAN 1922

L'ont le Chef
Le Secrétaire Général

[Handwritten signature]

Charles Haies
Chimier le 22 Décembre 1921
P. Haies le 1^{er} adjoint



[Handwritten signature]



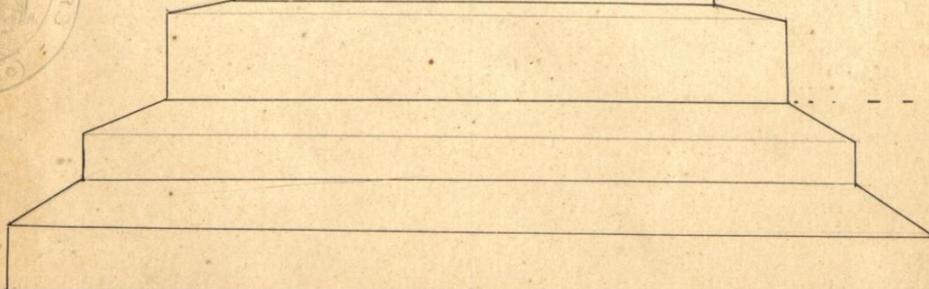
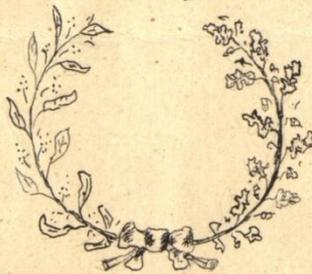
MEDAILLE
DE BRONZE

AUX ENFANTS DE THIVIERS

MORTS

POUR LA FRANCE

1914-1918

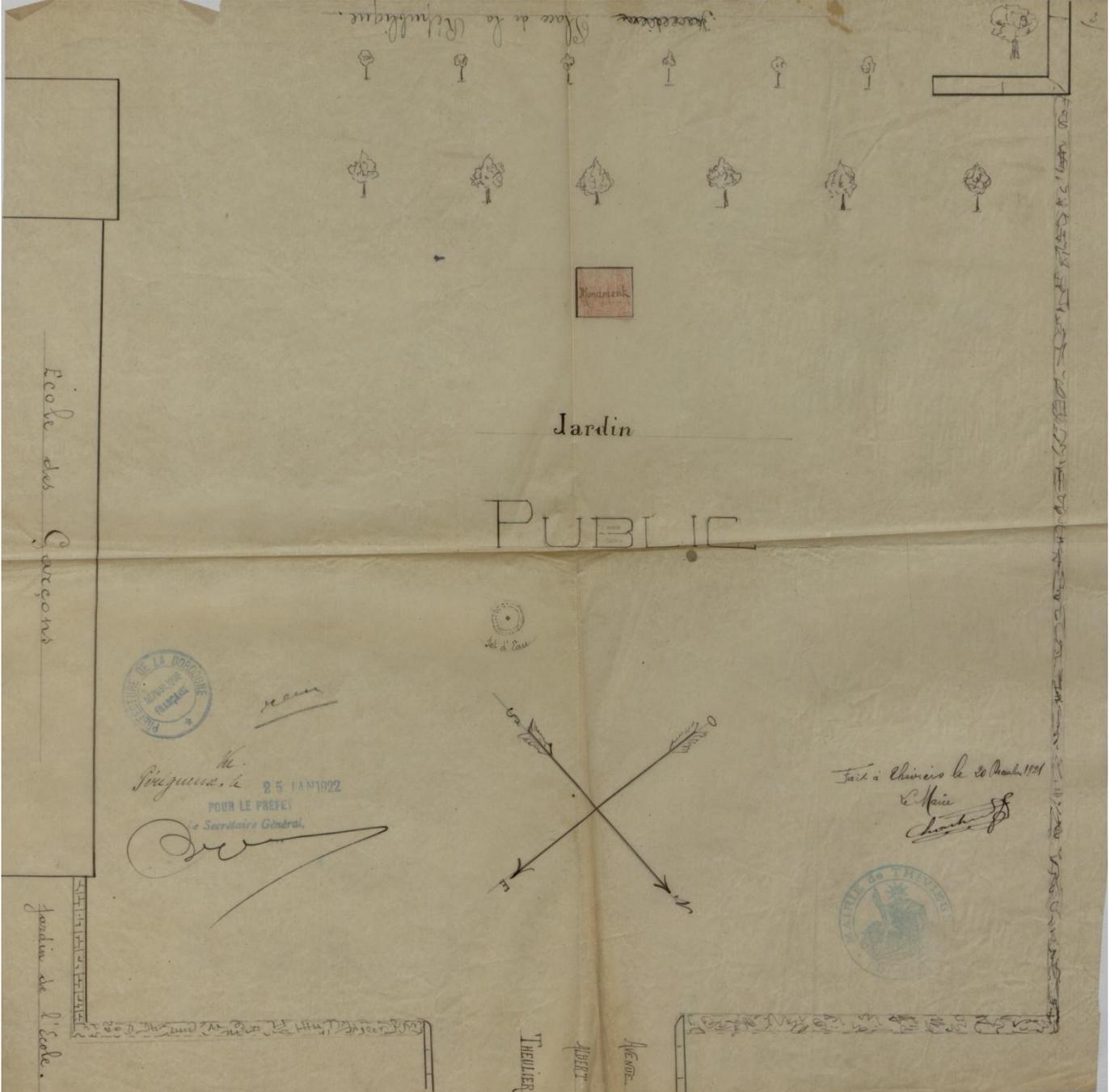


1m 80

1m 90

0m 50

AD 24 : 12 0 642



AD 24 : 12 O 642

Ministère
de l'Intérieur

Direction
du Personnel

2^e Bureau

Hommages publics

République Française

Le Président
de la République Française,

Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur;
Vu l'ordonnance du 10 juillet 1816;

Décrète :
Article 1^{er}

Est approuvée la délibération en date du
11 Juillet 1921 par laquelle le Conseil Municipal
de Cluicres (Doubs) a décidé,
à titre d'hommage public, l'érection d'un monu-
ment à la mémoire des enfants de la commune
morts pour la France.

Article 2.

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de
l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 12 Janvier 1922

Par le Président de la République :

Signé : A. Millerand

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : P. Mercier

Pour ampliation :
Le Sous-Directeur
chargé du 2^{em} Bureau.

[Signature]

Commission départementale d'examen des
monuments commémoratifs (1914-1918)

Commune de Echiviers

Le projet présenté par la commune est
très bien. La récompense qu'il a
obtenue au Salon des Artistes Français,
en 1921, paraît bien méritée et nous
aurions mauvaise grâce à adresser
la moindre critique à cette œuvre d'une
grande pensée patriotique.

Que si nous devons faire une légère
observation, nous pourrions dire que le
socle un peu écumonique et par trop
simple ne fait pas assez valoir
le sujet principal.

2 Janvier 1922 Le Rapporteur
J. Gasquet

MONUMENT AUX MORTS DE THIVIERS

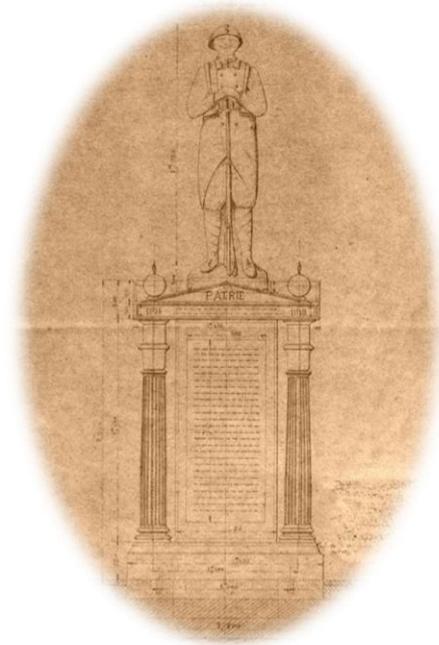
SOUSCRIPTION

M. PENICHO Rue Bouillon	200	M. PUYRAVEAU père	100
M. de VIGENT Bois St-Germain	15	M. J. COSTE 2ème versement	100
M. DOURZEAUD, rue Theulier	10	M. CHARBONNEL 2ème versement	100
M. LAPEYRONNIE d°	0,50	M. CHATEAUREYNAUD	50
Mme. SERINGEAS d°	10	M. BONHOMME-LACOMBE	100
M. BOUSSARIE d°	1	M. R. PLANTE	50
M. MAUREAU quatre routes	5	M. MORTESSAGNE Maurice	25
M. FEYDY, à la Grange	1	M. PIGOT Joseph	5
M. DUPUY à Chantegrel	2	M. CHAMINADE Gabriel	20
GUEYDON, Terme rouge	3	Mme. HIVERT	0,50
M. LACOSTE d°	2	Mme. RIGAUD	10
M. LASJAUNIAS d°	3	Mme. LACOUR Marguerite	10
M. DAMON François à Mauchat	1,50	Mme. LIGONNEAU	5
M. DAMON Louis d°	10	M. BONNET Négociant	40
M. MALMANCHE à la Grange	5	M. VACHER Pierre	10
M. RAT au Rivanger	1	Mme. Vve. CHARRIERE	2
M. BORY aux Parveaux	2	M. PUYDOYBUX	10
DELAGE au Bois St-Germain	5	M. SARTRE Joseph et Mme. LANJES	10
M. LACONGERIE au Clos des Vache	2	M. DITLEGADET	5
M. FAYOL à la Grange	1	M. LESSOU	5
M. CHATEAUREYNAUD la Bregère	5	M. MARCHÉIX Eugène	5
M. JARRY d°	2	Mme. Vve. FOURNIER Louis	5
M. AUDEBERT VALLADE d°	10	Mlle OTHON	5
M. AMOUROUX Jean à la Grange	3	M. HIVERT Coiffeur	5
M. AMOUROUX POUYADE d°	2	Mme. Vve MARCHÉIX	10
M. GAUTHIER au Dognon	1	M. DESEIX	
M. LASJAUNIAS d°	2	M. LABORIE quincailler	1
M. ROBY d°	0,50	M. POMMAREL Huissier	
M. BRUN d°	1	M. COMBEALBERT	
M. BUISSON bois St-Germain	2	M. CHAUSSADAS, Julien	1
M. VOISIN d°	1,50	M. ROMAN	10
M. COSTE Maire	100	M. LECLAIRIE Boulanger	10
M. CHARBONNEL 1er Adjoint	100	M. CONSTANTIE Amédée	5
M. HAUTEFORT au Repaire	3	M. GUIRAL Casimir	2
M. RANOUIL d°	5	M. DESMESURES André	1
M. CHADOIN à Saint-Avit	5	M. TALLET Cordonnier	5
M. LABARRE au Cansot	5	M. DUPUY Epicier	5
M. CHEVALLIER au Cansot	10	M. MAUFANGES	3
M. JOLLIVET au Cansot	20	Mme. Vve. THOMAS	3
M. LAGORCE à la Guérinchie	1	M. COURDY	1
M. GARREAU à Coco	5	M. AUDY	2
Mme. Veuve BESSE à Puymanet	0,50	M. CROUCHET	1
M. MORTESSAGNE aux Nègres	5	M. LASSERRE	20
M. LAPEYRONNIE aux Vauries	3	M. ROBY	2
M. Général de Tessière	50	M. REYDY Charpentier	20
M. HIVERT à la Javanelle	50	M. ROUSSEAU	10
M. BASBAYOU Fontaine du Mas	1	M. MONTEIL	5
M. CHAUSSAUD au Clos	5	M. PETIT Receveur Enregistrement	20
M. GARRET d°	5	M. LATOUR	2
Mme. FAUCHER La Mourenne	2	Mme. Vve. PIGOT	1
M. BOURRINET Rue J. Theulier	100	Mme. Vve. BLOND	2
Mme. Marie THOMASSON R. Fossés	3	M. RONDEL plâtrier	2
M. SIREYJOL à la Coudercherie	50	Mlle LAGARDE	2
Mme. SUBREBOST rue des Huiles	2	M. LAMANDE	20
M. de Bord de Plaisance	20	Mme. Vve. MAUFANGES	0,50
M. ROSSIGNOL à Sarceix	20	M. RONDEL Couvreur	5
M. GOURVAT, Rue Latour	25	M. BREUIL	20
Mme. MURAT Marie Pierrefiche	1	Mlle JAUSSIN	15
M. FAUCOULANCHE R; Recollets	2	M. ROUX	5
M; DUVERNEUIL	5	ANONYME	50
M. GENDREAU	10	M.M. Pierre et Julienne VIALLE	10
FAMILLE LASTERNAS de Paris	100	M. DUSSUTOUR Facteur	5
PARCELLIER Ferdinand	100	Mme. Vve. BALLOUT	3
Mme. Veuve GRANGER	1	M. BOUTHIER Robert	2

Reporter 1124/6

Reporter 2115/6

Quelques repères pour comprendre le monument aux morts¹.



Les formes → obélisque, colonne, stèle.

L'obélisque : par sa verticalité, il représente l'essor de l'âme vers le ciel après la mort. L'obélisque a été très utilisé dans l'art funéraire. Mais il faut bien comprendre, qu'après la guerre, c'est surtout son prix modique qui l'a fait choisir par la plupart des communes.

La colonne : motif privilégié de l'architecture et de la sculpture, elle est la métaphore de l'arbre : force et vie. Brisée, elle symbolise la mort brutale.

La stèle : elle est un monument monolithe dressé, généralement plat et porteur d'inscriptions de nature commémorative, funéraire, religieuse ou géographique.

Les ornements →

La croix de guerre : décoration remise aux militaires en récompense d'actes héroïques.

La couronne de lauriers : Symbole de victoire depuis l'Antiquité.

La gerbe de blé : symbole qui représente la jeunesse fauchée lors des combats.

Le coq : il représente le courage et la fierté. Animal de combat, son chant annonce le lever du jour et symbolise la vie qui s'anime à nouveau après un long sommeil.

Les civils : hommes, femmes, enfants, représentés en habits et vêtements traditionnels, ils sont un témoignage de la peine de toutes les familles.

La clôture : objet délimitant la frontière entre l'espace sacré du monument aux morts et le reste du monde.

Une typologie des monuments aux morts :

Le monument civique : souvent une stèle nue localisée à proximité de la mairie et arborant un langage officiel (« la commune de ... »). La commune rend ici hommage aux soldats, soumis à un devoir civique.

Le monument patriotique : souvent localisé sur une place publique ou au carrefour de deux rues, il arbore le champ sémantique de l'honneur ou encore de l'héroïsme. Il est parfois orné de signes qui glissent vers le nationalisme (coq gaulois, poilu).

Le monument funéraire : situé à proximité de l'église, il rappelle ici le sacrifice des morts et la douleur des vivants.

¹ Pierre Nora, Antoine Prost, Les monuments aux morts - Culte républicain? Culte civique? Culte patriotique?, *Les lieux de mémoire, Tome I, La République*, Paris, Gallimard, 1984.



FRAGILE